

Utilisation du logo de l'Université du Québec à Chicoutimi

Le logotype de l'Université du Québec à Chicoutimi doit être conforme aux normes institutionnelles, sans aucune modification de forme ou de couleur.

Pour assurer un impact visuel maximal, le logo doit être utilisé dans sa version originale (voir l'exemple 1), comprenant les deux couleurs officielles, soit le vert (pantone 575) et le noir. Pour certaines applications ne permettant pas l'utilisation des couleurs originales du logo de l'UQAC, il est permis de le reproduire en noir 100 % (voir l'exemple 4) ou en inversé, soit en blanc (voir les exemples 2 et 3).

Le fond de couleur doit offrir suffisamment de contraste pour permettre la pleine lisibilité du logo.

En tout temps et pour toutes les applications, il est très important que le logo de l'UQAC soit placé à une distance minimale de tout texte ou autre élément graphique, et ce, afin de préserver sa visibilité et son intégrité. Cette zone qui entoure le logo constitue la marge de protection; celle-ci doit correspondre à un carré équivalent à la hauteur et la largeur du « C » de UQAC.

Pour tous renseignements concernant l'utilisation du logo de l'UQAC, nous vous invitons à communiquer avec l'une des graphistes au Bureau des affaires publiques de l'UQAC.

Toute reproduction du logo officiel de l'UQAC ne répondant pas aux normes prescrites est strictement interdite.

